



Paris, le 07 juin 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

De nouvelles pistes pour améliorer la sûreté nucléaire internationale

Three Mile Island en 1979, Tchernobyl en 1986 et aujourd'hui Fukushima : pour la troisième fois, une centrale nucléaire connaît un accident grave, qui impose de revoir à l'échelle mondiale les règles de la sûreté nucléaire. Comme pour les deux premières catastrophes, la communauté internationale doit tirer les enseignements de Fukushima, afin d'améliorer la coopération internationale, tant sur le plan de la gestion de crise que sur celui de la prévention des risques.

Dans cette perspective, et à la demande du Président de la République française, **Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, en coopération avec l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN), a organisé aujourd'hui à Paris, un séminaire ministériel dédié à la sûreté nucléaire.** 33 pays se sont rassemblés, afin de progresser ensemble sur la mutualisation des moyens et des connaissances, sur les audits de sûreté, sur la transparence ou encore sur les dispositifs de solidarité technique et humaine en cas de crise.

« On ne peut pas continuer à penser comme on pensait avant Fukushima. Ce que nous a appris cette catastrophe, ce qu'il faut en retenir, c'est qu'il suffit d'un accident dans une centrale pour avoir des conséquences terribles et irréversibles sur l'humain et sur l'environnement. Il est impératif d'améliorer la coopération en matière de sûreté nucléaire civile, au niveau international, car elle n'est pas encore à son meilleur niveau. C'est tout l'enjeu de cette rencontre », a indiqué Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.

Les participants, qui regroupent les pays du G8 et les pays membres de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN), se sont appuyés sur les conclusions du G8 de Deauville (qui s'est tenu le 27 mai dernier) pour faire avancer ce débat. A l'issue de cette réunion, ils proposent :

Contacts presse :

Cabinet de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET	01 40 81 72 36
Cabinet de Benoist APPARU	01 40 81 31 59
Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire	01 45 24 10 10

En matière de prévention des risques nucléaires :

- Un large consensus s'est dessiné au sein des pays participants pour que tous les pays disposant d'installations nucléaires réalisent des audits de sûreté ou « tests de résistance ». Ces « tests de résistance », directement issus des premiers éléments de retour d'expérience de l'accident de Fukushima, permettent d'évaluer leur niveau de sûreté et de tester leur capacité à résister à des événements majeurs.
- Les pays participants ont également rappelé l'importance de réaliser dans chaque pays des revues périodiques de la sûreté de leurs installations, à chaque étape de leur exploitation, examinant l'ensemble des composants des installations et s'assurant de leur bon fonctionnement.
- Il apparaît nécessaire de renforcer le rôle global et les missions de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) et en particulier les systèmes d'évaluations (des cadres nationaux de sûreté, des installations nucléaires) qu'elle pilote.
- Il est également nécessaire de renforcer les activités de sûreté nucléaire de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN) visant une plus grande harmonisation des pratiques en matière de sûreté.
- La présidence française du séminaire demande à l'AIEA de revoir ses standards de sûreté à la lumière de l'accident de Fukushima et de veiller à leur bonne application. En particulier, comme demandé par le G8, l'AIEA est invité à revoir ses standards sur la construction et l'exploitation des centrales nucléaires en zones sismiques, et en tenant compte de l'impact global d'événements naturels.

En matière de gestion de crise nucléaire :

- Les pays participants ont réfléchi aux moyens de donner davantage forme à une solidarité internationale face à ce type d'accident, en développant des équipes d'intervention rapide et en prévoyant de mutualiser leurs dispositifs de secours et d'assistance. Des aménagements des conventions internationales pertinentes (notification rapide, assistance) devraient également être proposés.
- Des formations à la gestion de crise doivent être menées au niveau international, pour mutualiser au maximum les expériences. Il faudrait également harmoniser les procédures de gestion de crise (par exemple faire en sorte que les rayons d'évacuation autour des centrales ou les seuils à partir desquels ingérer de l'iode soient cohérents entre pays proches géographiquement), et de faciliter la coopération entre les cellules de crise.

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET présentera demain, mercredi 8 juin, les conclusions de ce séminaire aux autorités de sûreté nucléaire. Celles-ci pourront ainsi appuyer leurs travaux sur les discussions engagées par les décideurs politiques. La synthèse de ces journées sera également transmise à l'AIEA, dans le cadre de la préparation de la réunion que l'Agence organise du 20 au 24 juin prochain à Vienne. Cette réunion internationale permettra de mettre en place des solutions concrètes pour renforcer la sûreté nucléaire à l'échelle mondiale.

Contacts presse :

Cabinet de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET	01 40 81 72 36
Cabinet de Benoist APPARU	01 40 81 31 59
Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire	01 45 24 10 10